

# TE VEVA TAUTAI

## LA LETTRE DE LA PÊCHE N°16 DÉCEMBRE 2004

### DOSSIER LES STATISTIQUES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN 2003



A ORANA,

En cette période de fin d'année, je voudrais tout d'abord vous adresser et adresser à vos familles, à vos proches, mes vœux et mes pensées les plus sincères.

Nous avons vécu des semaines difficiles, qu'il soit question de la situation politique de notre pays, ou bien encore du secteur qui nous préoccupe ici, le monde de la pêche, dont je salue tous les acteurs.

S'il m'était donné de réaliser un vœu, un seul, concernant le secteur de la pêche hauturière, ce serait le retour des poissons, de la ressource, du mordage, et la relance de ce secteur essentiel à notre vie de tous les jours, essentiel à la vie de notre pays.

C'est en tout cas le souhait que je formule. Un souhait que j'ai aussi entendu de la bouche des professionnels dès nos premières rencontres, effectuées au lendemain de ma nomination, le mardi 26 octobre 2004.

La filière traverse une période difficile. Nous devons l'accompagner et soutenir les efforts des professionnels – amateurs, patrons-pêcheurs, mareyeurs, pour ne citer qu'eux – et mettre en œuvre les mesures, ponctuelles ou plus durables, qui conviennent à chaque corps de métier.

Je ne peux rien faire seul. Mais ensemble, nous pouvons beaucoup.

Dans ce cadre général, une négociation est en cours avec tous les partenaires de la filière. Nous étudions dans quelle mesure il est possible d'obtenir un moratoire des remboursements (capital, intérêts) avec les créanciers du secteur pour 2004 et le premier semestre 2005. De cette façon, nous arriverions à maintenir, voire renforcer la filière dans l'attente de la reprise, conséquente, des taux de mordage.

Un autre dossier me tient à cœur : celui du Port de pêche. Nous travaillons, de manière consensuelle, à la création d'un nouvel établissement, une sorte de guichet unique dont les structures permettraient d'en rationaliser la gestion et de travailler en étroite collaboration avec les professions concernées ; ce afin de soulager et soutenir une profession touchée par la lourdeur de charges calculées sur un plein rendement.

Il faut aussi soutenir l'export : nous nous en donnons les moyens, qu'il soit question du transport du frêt à l'international ou bien encore de la question des prix, calculés en dollar. Je crois, à ce titre, beaucoup en l'inter ministérialité et j'ai déjà saisi mes collègues du gouvernement à ce sujet.

Comme je l'ai dit aux gens de mer et aux professionnels de la pêche hauturière, je serai leur porte parole auprès du gouvernement, tout comme je consulterai, systématiquement, les corps de métiers au moment des prises de décisions.

Je veux aussi souligner tout l'intérêt que je porte à la politique de formation aux métiers de la mer. Du patron pêcheur au mécanicien à bord, la pêche représente un univers à elle seule, et la promesse d'un métier difficile, mais passionnant.

Il serait pour le moins paradoxal d'envisager un réel avenir pour nos jeunes sans une politique de formation adaptée aux besoins – aux métiers – d'une filière exigeante.

Là encore je compte sur le multipartenariat, notamment avec le service de la navigation et des affaires maritimes, le service des affaires maritimes mais aussi l'IFM-PC et le Fare Tautai pour avancer, et pour tirer toutes les conséquences des nouvelles compétences que nous offre notre statut d'autonomie. Ce d'autant qu'il faudra peut-être, dans les mois à venir, développer la pêche hors de notre Z.E.E.

Les pêches lagonaire et côtière ne sont pas moins importantes à mes yeux, bien au contraire.

Les questions et les problèmes à résoudre y sont bien spécifiques. Pour avoir débuté une série de rencontres avec les pêcheurs, notamment de la Presqu'île et à Moorea, j'ai entendu leurs attentes, et parfois leurs critiques.

Ces pêcheurs ne seront pas les parents pauvres de notre politique, bien au contraire. Ce d'autant qu'ils font partie prenante de la famille des gens de mer, qu'il est souvent question d'un apport essentiel dans la vie des familles. Les pêcheurs ont leur mot à dire.

Nous proposerons – les textes sont en voie de finalisation - l'amélioration des dispositifs de soutien qui les concernent. Je m'appête à soumettre au conseil des ministres un projet d'arrêté étendant l'accès aux aides publiques concernant notamment les matériels essentiels à la profession.

Je pense enfin à l'aquaculture, à laquelle je crois, ainsi qu'au développement durable, à la bonne gestion de nos ressources marines. Je suis avec attention les projets d'élevage dans le lagon, qui sont intimement liés à une bonne coordination entre les différents pôles de recherche et les porteurs de projet.

Il faut, à mon sens, soutenir la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée. De notre faculté à créer une synergie avec tous les pôles concernés dépend sans doute la réussite des stratégies de développement et de sauvegarde pour la pêche – mais aussi la perliculture - dans les années à venir. En attendant, je vous souhaite une bonne lecture. Et à très bientôt.

Tearii ALPHA

Tei roto tatou i te hoe taime fifi. Te taupupu nei ta tatou mau terera'a ohipa. Ua farerei au i te feia rava'ai na tua e te feia tautai na roto. Ua fa'aro'o vau i to outou mau hepohepo e to outou mau mana'o.

Te hiaai rahi nei au e ho'i fa'ahou mai te i'a i to tatou mau pae fenua, ia haere a ta tatou mau opuara'a i mua. Te tiaturi nei au ia outou e te feia rava'ai i nia i te iriatai, outou i nia i te fenua e o tei au mai, ia rohi amui tatou no te imira'a i te mau ravea atoa no te ha'amaitaira'a i ta tatou mau tapura ohipa.

la oaoa e ia maitai i roto i te roara'a o teie matahiti api ta tatou e tomo nei. la manuia te tautai.





# Poe-ma insurances

*te paruru o te ta'ata tautaimai 'ahuru matahiti i teie nei*



**Pour 2005**  
*nouvelles conditions à des  
prix encore plus attractifs*

*Consultez-nous*

Fare Ute, face Marina - BP 4652 - 98713 Papeete

Tél. : 50 26 50 - fax : 45 00 97

E-mail : [chgeorge@poema.pf](mailto:chgeorge@poema.pf)

**THALES**

INDUSTRIAL SERVICES

Tel : 42.59.62 / 54.94.70 - Fax : 41.34.56  
info@assystem.pf - www.assystem.com

**ASSYSTEM**  
SERVICES INDUSTRIE

DISTRIBUTION - ETUDE - INSTALLATION - SAV - SMDSM



Provider Inmarsat & Iridium :



Agent exclusif pour les marques :

MAGELLAN THALES

**FURUNO**

NERA

**MAXSEA**  
MARINE SOFTWARE

RYOKUSEI

www.assystem.com



Agent pour  
balise Kannad



# VOLVO PENTA



**D 12**

pour thoniers  
de 400 à 550 CV

- moteur de travail
- puissance continue
- indicateur de consommation instantanée



**D3**

pour poti marara  
130 cv - 310 kg  
pour coque 19 à 21 pieds

GAPE NOIR 50 88 90

Une gamme complète  
de moteurs pour les  
professionnels de la mer

B.P 62 - 98713 PAPEETE

Tél. (689) 50 59 59

Fax. (689) 42 17 75

e.mail : [tahiti.sport@tahiti-sport.pf](mailto:tahiti.sport@tahiti-sport.pf)

**Nautisport**



# LA COMMERCIALISATION

## Les exportations

Parallèlement à la pénurie qui a frappé la production, les exportations de poissons du large ont régressé en 2003. Les tonnages ont ainsi enregistré un retrait de 1 058 tonnes (- 37 %) par rapport à l'année précédente repassant ainsi sous la barre des 2 000 tonnes avec un volume exporté de 1 771 tonnes epe (1 154 tonnes en poids brut). Les produits frais (495 tonnes epe) ont été plus durement touchés que les produits congelés (1 271 tonnes epe) avec un recul respectif de 449 tonnes (- 48 %) et 610 tonnes (- 32 %). Le marché des longues fraîches qui avait émergé en 2002 n'est plus approvisionné (-100 %), celui du poisson frais entier a également fortement régressé (-44 %), handicapé par une production faible, un marché local sous-approvisionné et plus rémunérateur et une parité avec le dollars défavorable. Le recul des exports de longues congelées (-34 %), est directement imputable à la baisse de production qui a touché principalement le germon, produit phare des exportations de filets congelés. Seuls les exports de poissons entiers congelés ont progressé (+42 %).

Les principaux débouchés des exportations restent les Etats Unis (54 % du poids brut, 55 % en valeur) et la France (43 % du poids brut, 41 % en valeur), les produits frais étant majoritairement dirigés vers les Etats-Unis d'Amérique (97 %) et les produits congelés vers la France (77 %) et dans une moindre mesure vers les Etats-Unis d'Amérique (23 %). Le reste des exports se répartit entre le Japon, le Canada, l'Espagne et les Samoa américaines mais les quantités sont faibles. Les ailerons de requins sont exportés vers Singapour (80 %) et Hong Kong (20 %).

Malgré la chute des rendements, le thon germon domine toujours largement les exports avec 78 % des volumes bruts exportés suivi par le thon à nageoires jaunes (9 %), le thazard (5 %) et le thon obèse (4 %).

En valeur, les exportations en 2003 s'élèvent à 629 millions CFP soit une baisse de 43 % par rapport à 2002. Ainsi, outre la chute des volumes, les exportateurs ont également du faire face à une diminution globale du prix à l'export de 9 % (391 CFP/kg epe en 2002 contre 355 CFP/kg epe en 2003). Cette baisse a touché essentiellement les produits frais (613 CFP/kg epe en 2002 contre 571 CFP/kg epe en 2003) et dans une moindre mesure les produits congelés (264 CFP/kg en 2002 contre 258 CFP/kg epe en 2003).

VENTILATION PONDÉRALE DES EXPORTATIONS EN TONNES EPE ( SOURCE : DOUANES )					
Présentation	Entier/Pa'ato'a	Filet/Harahara	Autre/Vetahi	Total	%
Frais/Ha'a to'eto'e	494,8	0,2		495,0	27,9%
Congelé/Ha'a pa'arihia	37,6	1233,8		1271,4	71,8%
Transformé/Tara'i			4,9	4,9	0,3%
<b>Total</b>	<b>532,4</b>	<b>617,0</b>	<b>4,9</b>	<b>1771,2</b>	
%	46,1%	53,5%	0,4%		

VENTILATION DES EXPORTATIONS EN VALEUR EN M CFP ( SOURCE : DOUANES )					
Présentation	Entier/Pa'ato'a	Filet/Harahara	Autre/Vetahi	Total	%
Frais/Ha'a to'eto'e	282,4	0,1		282,5	44,9%
Congelé/Ha'a pa'arihia	6,2	321,6		327,8	52,1%
Transformé/Tara'i			19,0	19,0	3,0%
<b>Total</b>	<b>288,6</b>	<b>321,8</b>	<b>19,0</b>	<b>629,4</b>	
%	45,8%	51,1%	3,0%		

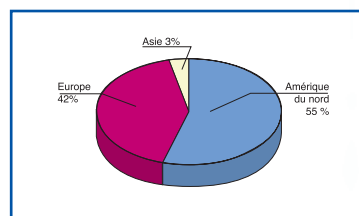
RÉPARTITION DES VENTES DANS LES MARCHÉS EN 2003					
	Papeete	Pirae	Uturoa*	MIT Papeete	Total
Bonite/Auhopu	41,2		16,2		57,4
Thon/Aahi	116,2	86,3	1,0	206,7	410,2
Grands pélagiques/Rahi i tua	39,1	17,9	1,8	50,1	108,9
Petits pélagiques/Iti i tua	3,8		8,3		12,1
Poissons lagonaires/I'a taioto	240,4	16,7	20,9		278,0
Crustacés/	0,8	0,1			0,9
Mollusques/		0,8			0,8
Autres/Vetahi		1,6		1,4	3,0
<b>Total</b>	<b>441,5</b>	<b>123,3</b>	<b>48,2</b>	<b>258,2</b>	<b>871,2</b>

\* Mois de mars manquant

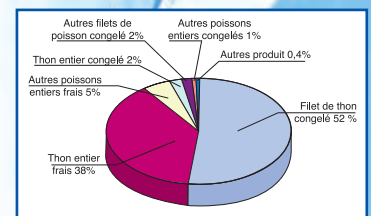
## Le marché local

Les ventes dans les marchés municipaux et à la criée ont également baissé significativement au cours de l'année 2003 puisque seulement 871 tonnes ont été commercialisées via ces circuits de distribution, soit un recul de 320 tonnes (-37 %) par rapport à l'année précédente. Comme en 2002, la plus forte baisse a été enregistrée au MIT de Papeete avec un déficit de près de 178 tonnes (-69 %). Ce recul est moindre dans les marchés municipaux de Papeete (-105 t soit - 24 %) et Uturoa (- 38 tonnes environ soit - 44 %). Seul le marché de Pirae a enregistré une légère hausse (9 tonnes soit + 7 %). Ainsi, seulement 13 % de la production hauturière issue des professionnels vendue localement transite pas les marchés.

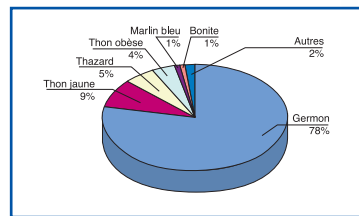
Compte tenu des faibles volumes traités au MIT (environ 5 % de la production hauturière fraîche débarquée au port de pêche de Papeete), l'évolution des prix d'achat en criée ne reflète pas la réalité du marché. On peut néanmoins remarquer que la pénurie de matière première n'a pas entraîné une augmentation sensible des prix de première vente par rapport aux autres années, la tendance serait même inverse puisqu'on observe une dépréciation du prix du thon obèse de l'ordre de 20 % (- 118 CFP/kg), - 12 % pour le thon à nageoires jaunes (76 CFP/kg), - 5 % pour le marlin bleu (- 17 CFP/kg). Seul le prix du thon germon est resté relativement stable. Au cours de l'année, les variations de prix sont néanmoins fortes en fonction des volumes débarqués (jusqu'à 50 % d'écart par rapport au prix moyen pour le thon germon, 21 % pour le thon obèse et 26 % pour le thon à nageoires jaunes).



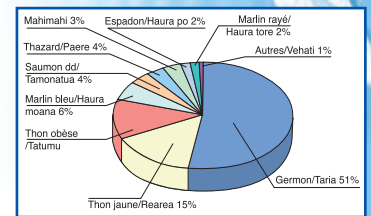
Ventilation des exports en valeur par pays de destination (source: Douanes)



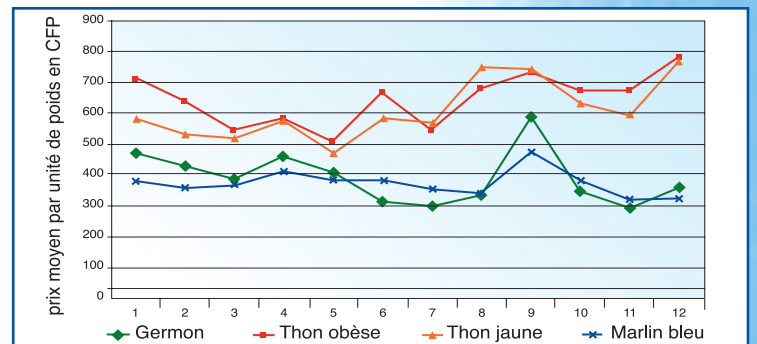
Ventilation pondérale des exports par type de produit (source: Douanes)



Ventilation pondérale des exports par espèce (Source : SDR)



Ventilation pondérale du poisson commercialisé au MIT



Prix mensuels relevés au MIT pour les quatre espèces principales

37 % topara'a te faito te mau ha'aponora'a i'a i rapae, e 43 % te faufaa ia au i te matahiti 2002. Te i'a ha'ato'eto'e tei topa maitai (48 %) area ra te i'a ha'apa'ari hia (32 %). Ua ite hia na roto i te topara'a te faito te i'a e te aifaito orera'a te moni marite no te ha'aponora'a te i'a i rapae. E 2 fenua papu e ho'o nei i ta tatou i'a, te fenua Marite (54%) e te fenua Farani (43%). Area ra io tatou nei, ua topa atoa te ho'o i roto i ta tatou mau matete (37%), te fifi atoa nei tetahi mau terera'a ohipa.

# LA PÊCHE CÔTIÈRE



## LES POTI MARARA

Archipels	Navires	Jours de pêche	Tonnage total	Bonite	mahimahi	Thon jaune	Marlins	Germon	Poissons récifaux	Marara	Thazard	Divers	%
Australes	15	1 223	55.2	2.2	17.1	5.7	1.6	0.1	4.0	6.2	13.5	4.8	5%
Iles du Vent	136	14 738	825.5	317.9	183.9	136.6	54.3	57.1	32.1	28.2	6.3	8.9	67%
Iles sous le Vent	60	5 462	245.5	91.4	36.2	45.5	44.4	19.4	2.3	0.8	3.5	2.0	20%
Marquises	12	979	57.3	17.2	0.8	20.8	0.4	0.1	2.6	0.0	10.5	4.8	5%
Tuamotu-Gambier	12	863	49.6	6.7	28.8	5.8	1.0	0.4	4.4	0.0	0.8	1.7	4%
Polynésie française	235	23 265	1233.0	435.4	266.9	214.5	101.7	77.0	45.4	35.2	34.5	22.2	
				35%	22%	17%	8%	6%	4%	3%	3%	2%	

## LES POTI MARARA

### Flottille

En 2003, 52 licences de poti marara ont été délivrées par la commission consultative de la pêche hauturière (contre 64 en 2002) : 39 pour des navires en état de naviguer et 13 pour des navires en projet. La flottille de pêche recensée comme active dans le courant de l'année est estimée à 235 unités soit une diminution de deux unités par rapport à 2002 (-1 %). Elle est basée à 83 % dans l'archipel de la société dont 58 % dans les îles du vent.

### Effort de pêche

L'activité moyenne de ces navires est estimée à 99 jours de pêche/an/navire pour l'ensemble de la flottille, ce qui représente une baisse de 13 % par rapport à l'année dernière. Cette moyenne est cependant à relativiser dans la mesure où les variations entre navires sont très importantes et cette réduction d'activité n'a pas touché toute la flottille. Les écarts entre archipels sont également importants, ainsi, l'activité moyenne la plus élevée a été enregistrée aux Iles du Vent (110 jours de pêche/an/navire), suivi par les navires des Iles sous le Vent (85 jours/an/navire), ceux des Marquises et des Australes (83 jours/navire/an) et enfin la flottille des Tuamotu-Gambier (73 jours/an/navire).

### Techniques de pêche

Le poti marara permet de pratiquer un grand nombre de techniques de pêche, tant dans le milieu lagunaire que récifal ou hauturier, en surface ou en profondeur. Cependant trois techniques dominent largement la production (90 %) : la traîne (51 %), le harpon (20 %) et la ligne de fond (19 %). A l'exception des Tuamotu-Gambier (26 %), la technique de pêche à la traîne apporte invariablement la majorité de la production : 84 % aux Marquises, 63 % dans les Iles sous le Vent, 48 % aux Iles du Vent et 39 % aux Australes. La technique du harpon fournit 58 % de la production des poti marara des Tuamotu-Gambier contre 21 % pour les Iles du Vent, 20 % aux Australes et 13 % dans les Iles sous le Vent. Elle n'est pratiquement jamais utilisée aux Marquises (0,1 %). La ligne de fond enfin contribue à la production à hauteur de 20 % dans l'archipel de la Société, 16 % aux Marquises, 11 % aux Tuamotu-Gambier et seulement 8 % aux Australes. Les espèces ciblées sont par ordre décroissant le thon à nageoires jaunes, le germon et les parou. A noter l'importance de la pêche à l'épuisette aux Australes qui génère 27 % de la production côtière.

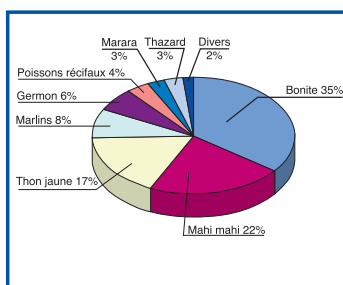
### Rendements

Le rendement global moyen des poti marara est estimé à 53 kg/navire/jour de pêche pour l'année 2003 ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à l'année précédente. C'est pour le mahimahi et le thon à nageoires jaunes que la baisse a été la plus importante (respectivement - 21 % et -20 %). Les rendements en bonite ont en revanche peu diminué (-2 %). Les meilleurs rendements ont été obtenus par la flottille marquisienne (59 kg/jour de pêche/navire), suivis de près par celle des Iles du Vent (56 kg/jours de pêche/navire) et des Tuamotu-Gambier (57 kg/jour de pêche/navire). C'est aux Australes et aux Iles sous le Vent qu'ils ont été les plus faibles (45 kg/jour de pêche/navire). La production annuelle moyenne des navires s'établit ainsi à 5,2 tonnes pour l'ensemble de la Polynésie. Compte tenu de l'activité annuelle et des rendements, c'est donc la flottille des Iles du Vent qui est la plus productive avec un tonnage annuel moyen de 6,1 tonnes par navire. A l'opposé, la production annuelle des poti marara

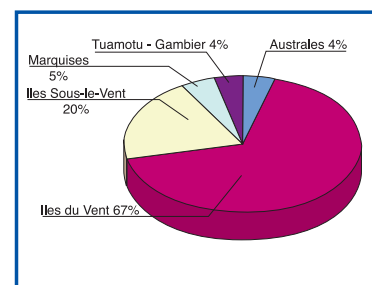
des Australes n'atteint pas les 4 tonnes (3,7 tonnes/navire/an). La situation des flottilles des Marquises, des Iles sous le Vent et des Tuamotu-Gambier est intermédiaire avec des productions annuelles moyennes respectives de 4,8 tonnes, 4,1 tonnes et 4,1 tonnes.

### Production

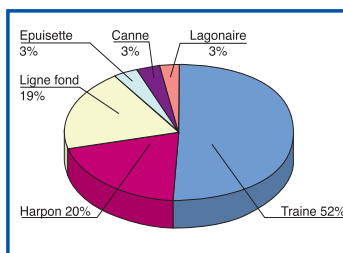
Après deux années à plus de 1 500 tonnes, la production des poti marara a enregistré un retrait de 22 % avec des captures estimées à 1 233 tonnes pour 2003. Les trois premières espèces capturées restent la bonite (35 %), le mahimahi (22 %) et le thon à nageoires jaunes (17 %) qui représentent les trois quart des captures de cette flottille. Le dernier quart se répartie entre les marlins (8 %), le thon germon (6 %), les poissons récifaux (4 %), le thazard (3 %), les marara (3 %) et les divers (2 %) composés de 15 tonnes de parou, 3 tonnes de crustacés, 2 tonnes de petits pélagiques (orare, aavere ...) et 2 tonnes de thon obèse. Ces chiffres diffèrent sensiblement d'un archipel à l'autre. Les flottilles des Iles du Vent, des Iles sous le Vent sont caractérisées par une forte prépondérance de bonite, du thon à nageoires jaunes et du mahimahi qui représentent les trois quart des captures ainsi qu'une proportion relativement élevée de thon germon (respectivement 7 % et 8 %) due à la présence, entre autre, de nombreux DCP. La principale différence entre ces deux flottilles provient d'une proportion plus élevée de marlins dans les captures des navires des Iles sous le Vent. Bien que composée à plus de 80 % de ces trois espèces, la production de la flottille des Tuamotu-Gambier diffère



Répartition des prises par espèce



Répartition des prises par archipel



Répartition des prises par technique

par la prédominance du mahimahi qui représente près de 60 % des captures totales ainsi qu'une proportion relativement élevée de poissons récifaux (9 %). Aux Marquises, c'est tout naturellement le thon à nageoires jaunes qui domine les captures (36 %). A noter que la proportion de thazard, traditionnellement élevée a été plus importante que les autres années (18 %) ainsi que celle de la bonite (30 %) ce qui est plus atypique. Les captures des poti marara des Australes sont toujours importantes pour le thazard (24 %) qui recule cependant (38 % en 2002) au profit notamment du thon à nageoires jaunes (10 %) et du mahimahi (31 %).

235 poti marara e tautai nei io tatou, 1233 tane i'a i roaa i te matahiti 2003, 435 tane auhopu, 267 tane mahimahi e 215 tane a'ahi re'are'a. I Ni'amatai, te huru rava'ai e fa'aohipa hia nei, te tautai puto, te auri patia e te hi raro. I te Tuamotu e Ma'areva ma, te auri patia te mea i fa'aohipa roa hia ae, e te tautai puto. I te fenua Matuaita ma, i mua roa te tautai puto e i muri mai te hi raro. I Tuha'a Pae ma, te tautai puto, te ete e te auri patia ; area te hi raro, mea iti roa ia.





## LES BONITIERS

Archipels	Navires	Jours de pêche	Tonnage total	Bonite	Thon jaune	mahimahi	Marlins	Thazard	Germon	Paru	Divers		
Iles du Vent	28	3 284	483.9	405.7	40.7	21.1	11.1	1.2	2.7	1.1	0.3	74.9%	
Iles sous le Vent	15	1 285	92.0	60.6	13.7	3.4	9.9	0.7	3.0	0.2	0.5	14.2%	
Marquises	4	109	10.8	0.0	3.3	0.2	0.0	5.1	0.0	2.2	0.0	1.7%	
Tuamotu - Gambier	7	506	59.2	25.9	19.2	4.4	1.0	0.6	1.1	2.2	4.7	9.2%	
Total	54	5 184	645.9	492.2	76.9	29.1	22.1	7.7	6.8	5.7	5.4		
				76.2%	11.9%	4.5%	3.4%	1.2%	1.1%	0.9%	0.8%		

## LES BONITIERS

### Flottille

En 2003 comme en 2002, 8 licences de bonitier ont été délivrées par la commission consultative de la pêche hauturière : 7 pour des navires en état de naviguer et 1 pour un navire en projet. La flottille de pêche recensée comme active dans le courant de l'année est estimée à 54 unités soit une diminution d'une unité par rapport à 2002 (- 2 %). De façon similaire à la flottille de poti marara, les bonitiers sont basés à 80 % dans l'archipel de la société dont 52 % dans les îles du vent. Ce type d'embarcation de pêche est absent dans l'archipel des Australes.

### Effort de pêche

L'activité moyenne de ces navires est estimée à 96 jours de pêche/an/navire pour l'ensemble de la flottille, ce qui représente une baisse de 4 % par rapport à l'année dernière. Les écarts entre archipels sont significatifs, ainsi, l'activité moyenne la plus élevée a été enregistrée aux Iles du Vent (112 jours de pêche/an/navire), suivi par les navires des Iles sous le Vent (76 jours/an/navire), ceux des Tuamotu-Gambier (73 jours/navire/an) et enfin par la flottille des Marquises (28 jours/an/navire) qui avaient pourtant été les plus actifs en 2002 (116 jours/an/navire).

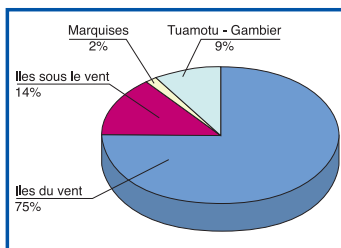
### Techniques de pêche

Nettement moins polyvalents que les poti marara, les bonitiers réalisent 90 % de leur production avec seulement deux techniques de pêche : la canne (54 %) qui permet de cibler les petits thons de surface et en particulier la bonite, ainsi que la traîne (36 %). Selon l'archipel, ces proportions diffèrent en fonction de la ressource présente et des habitudes des pêcheurs. Dans l'archipel de la Société, la canne génère la majorité de la production (56-57 %) secondée par la traîne (34 %). Les Iles sous le Vent se distinguent des Iles du Vent principalement par une plus grande utilisation de la ligne de fond (respectivement 9 % et 4 %). Aux Tuamotu et aux Gambier, c'est la technique de la traîne qui prédomine (66 %). La canne et la ligne de fond sont utilisées secondairement de manière plus ou moins équivalente (16 % et 11 %). La flottille des Marquises est à part avec une utilisation quasi-exclusive de la traîne (80 %) complétée par la ligne de fond (20 %). La technique de la pêche à la canne n'est pas utilisée.

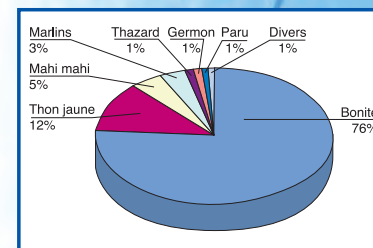
### Rendements

Le rendement moyen est estimé pour l'année 2003 à 125 kg/navire/an soit une baisse de 3 % par rapport à l'année dernière. Le maximum a été enregistré comme chaque année pour la flottille des Iles du Vent (147 kg/navire/an) ce qui se justifie probablement en partie par l'existence d'un important marché pour la bonite dans cette circonscription. Viennent ensuite la flottille des Tuamotu-Gambier (117 kg/navire/an), puis celle des Marquises (99 kg/navire/an) et enfin celle des Iles sous le Vent (72 kg/navire/an). A l'échelle de la Polynésie, les rendements en bonite ont augmenté de 6 % par rapport à l'année 2002. Cette augmentation explique la hausse des rendements des bonitiers des Iles du Vent qui avaient obtenu en 2002 un rendement global de 140 kg/navire/an. En revanche, le rendements en thon à nageoires jaunes et en mahimahi ont chuté respectivement de 26 % et 15 %, ce qui corrobore les chiffres obtenus pour les poti marara

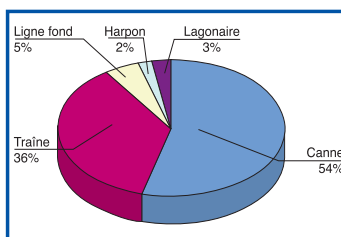
## Production



Répartition des prises par archipel



Répartition des prises par espèce



Répartition des prises par technique

Les bonitiers ont été dans l'ensemble moins touchés par la baisse des rendements que les poti marara, néanmoins, la production a tout de même chuté de 9 % passant à 646 tonnes. Compte tenu de l'importance de la flottille et des rendements, c'est aux Iles du Vent qu'est réalisé l'essentiel de la production (484 tonnes). La production de bonitiers des Iles sous le Vent est quant à elle estimée à 92 tonnes, celle des Tuamotu-Gambier à 59 tonnes et enfin celle des Marquises à 11 tonnes. La bonite reste la principale espèce capturée (76 %) suivi de loin par le thon à nageoires jaunes (12 %) et le mahimahi (5 %). Les 7 % restant sont composés par ordre décroissant de marlins, thazard, germon, paru, poissons récifaux et crustacés. Avec plus de 80 % de bonite, de thon jaune et de mahimahi, la composition des captures est assez similaire entre la production de la flottille des Iles du Vent (97 %), celles des Iles sous le Vent (84 %) et celles des Tuamotu-Gambier (84 %). Cette dernière diffère cependant des productions observées dans l'archipel de la Société par une plus faible proportion de bonite au profit du thon jaune, du mahimahi et des poissons de récifs. Au sein de l'archipel de la Société, la production de marlins est supérieure (11 %) à celle de mahimahi. La flottille des Marquises est

un cas à part, avec une production dominée par le thazard (47 %) suivi par le thon à nageoires jaunes (31 %) et le paru (20 %). Aucune bonite n'a été déclarée dans les captures en 2003.



Petite faune agrégée sous un DCP

54 poti auhopu i ta'i a i te matahiti 2003, ua roa hia 646 tane i'a, 492 tane auhopu, 77 tane a'ahi re'are'a e 29 tane mahimahi. I Ni'amatai, ua ite hia te fa'ahiahiara'a te tautai a'ira, i nia i te puto. I Tuamotu e Ma'areva ma, te puto te mea fa'aohipa roa hia, area te a'ira e te hi raro, taea noa te fa'aohipara'a. Mea ta'ae rii te fa'anahora'a tautai i te fenua Matuaita ma, te tautai puto tei hau roa i mua, ma te apiti hia e te hi raro ; aita ratou e fa'aohipa nei i te tautai a'ira.

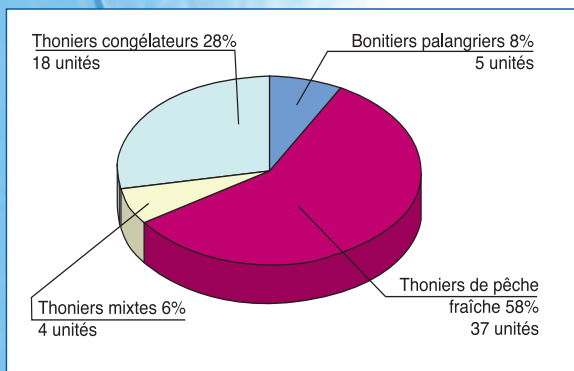
# LA PÊCHE HAUTURIÈRE



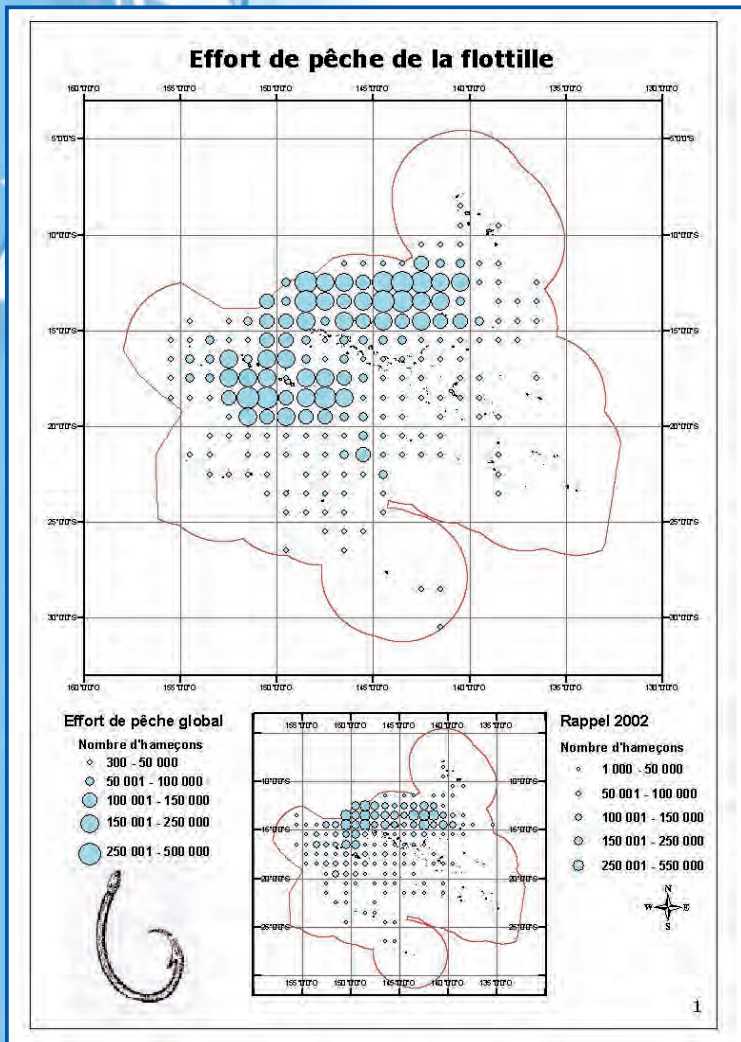
## Flottille

Après plusieurs années de relative stagnation, la taille de la flottille de pêche hauturière a progressé de près de 20 % (10 unités) par rapport à l'année 2002 avec un total de 64 palangriers actifs au cours de l'année 2003. La flottille hauturière avait pourtant commencé l'année avec un déficit de sept navires qui avaient cessé leur activité dans le courant de l'année 2002 : trois bonitiers palangriers, un thonier de pêche fraîche et trois thoniers congélateurs. Ces retraits ont cependant largement été compensés par la mise à l'eau de onze nouvelles unités dans le courant de l'année : cinq thoniers de pêche fraîche, deux thoniers mixtes et quatre thoniers congélateurs. Six anciennes unités qui n'avaient pas pêché en 2002 ont également

repris leur activité : deux bonitiers palangriers, trois thoniers de pêche fraîche et un thonier congélateur.



Composition de la flottille hauturière



## PRODUCTION DE LA PECHE HAUTURIERE

	Bonitiers palangriers	Thoniers de pêche fraîche	Thoniers mixtes	Thoniers congélateurs	Total	% nominal
Unités	5	37	4	18	64	
Marées	103	844	56	147	1 150	
Jours de mer	525	6 785	889	3 453	11 652	
Jours de pêche	441	4 682	694	2 581	8 398	
Hameçons (milliers)	242	8 946	1 849	6 836	17 873	

### Prises commerciales

Germon	28,2	1 633,3	587,3	1 597,3	3 846,1	59%
Thon jaune	9,9	360,1	52,0	199,2	621,2	10%
Thon obèse	3,1	259,8	27,0	149,3	439,2	7%
Marlin bleu	6,1	144,4	45,8	106,2	302,5	5%
Thazard	1,9	102,7	18,8	71,6	195,0	3%
Saumon dd	4,0	118,4	22,4	43,8	188,5	3%
mahimahi	8,5	118,9	13,9	31,2	172,5	3%
Espadon	4,2	63,0	10,2	39,6	117,0	2%
Marlin rayé	2,7	64,4	15,1	34,4	116,7	2%
Requin mako	0	25,0	6,7	16,9	48,6	1%
Papio	0,3	10,5	2,4	3,3	16,4	0.3%
Marlin noir	0	0,2	0	1,2	1,3	0.02%
<b>Total commercial</b>	<b>68,7</b>	<b>2 900,1</b>	<b>801,6</b>	<b>2 293,1</b>	<b>6 065,0</b>	<b>93%</b>

### Prises non commerciales

Requins	6,7	188,3	24,9	60,1	280,0	4%
Bonites	0	21,6	11,9	21,9	55,3	1%
Poisson huile/Uravena	1,8	14,1	1,9	12,7	30,5	0.5%
Lancier/Haura paere	0	4,1	3,8	7,6	15,5	0.2%
Voilier/Haurepe	0,04	7,2	1,2	2,4	10,9	0.2%
Becune/Tatia	0,3	3,1	0,5	1,7	5,5	0.1%
Autres/Vetahi	0,4	1,6	0,3	2,7	5,0	0.1%
<b>Total non commercial</b>	<b>9 228</b>	<b>240,1</b>	<b>44,4</b>	<b>109,2</b>	<b>402,6</b>	<b>6%</b>

<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>3 167</b>	<b>853,</b>	<b>2 429</b>	<b>6 530</b>	
<b>%</b>	<b>1%</b>	<b>48%</b>	<b>13%</b>	<b>37%</b>		

<b>Rappel 2002</b>	<b>102</b>	<b>3409</b>	<b>533</b>	<b>3357</b>	<b>7401</b>	
--------------------	------------	-------------	------------	-------------	-------------	--

Type de palangrier	Bonitiers palangriers	Thoniers de pêche fraîche	Thoniers mixtes	Thoniers congélateurs	Flottille
Unités actives	5	37	4	18	64
Marées/unité	21	23	14	8	18
Jours de mer/unité	105	183	222	192	182
Jours de pêche/unité	88	127	173	143	131
Hameçons/unité (millier)	48	242	462	380	279
Tonnage nominal <sup>1</sup>	81	3 167	853	2 429	6 530
Tonnage commercial <sup>2</sup>	71	2 901	802	2 294	6 068
Rendement nominal <sup>3</sup>	32.8	37.7	43.8	33.4	36.5
<b>Rappel 2002</b>					
Unités actives	6	30	2	16	54
Tonnage nominal	102	3 409	533	3 357	7 401
Rendement nominal	37	54	58	52	53

1/Poids vifs de la totalité des prises • 2/Poids vifs des prises commerciales uniquement • 3/en kg/100 hameçons posés





## Effort de pêche

La flottille hauturière a mouillé près de 18 millions d'hameçons en 2003 soit une progression de 28 % par rapport à l'année 2002. Cette augmentation est majoritairement due à l'accroissement de la flottille (+20 %) mais également dans une moindre mesure à une modification de la stratégie des thoniers de pêche fraîche qui ont eu tendance à augmenter le nombre d'hameçons mouillés par lâcher (+ 5 %) ainsi que le nombre de lâcher par marée (+24 %).

L'année 2003 a été marquée par un plus grand déploiement de la flottille qui a couvert près de 49 % de la ZEE (contre 36 % en 2002). Les incursions hors de la ZEE ont également été plus conséquentes (4 % contre 1 % en 2002). Cette extension de la zone prospectée par les thoniers est cependant restée limitée et n'a pas suivi la croissance de la flottille. La densité moyenne d'hameçon est ainsi passée de 4,9 hameçons/km<sup>2</sup> en 2002 à 5,7 hameçons/km<sup>2</sup> en 2003 (+ 16 %). La principale zone de pêche reste la zone Nord-Tuamotu (située 12°-15°S/ 149°-146°W, soit 7 % de la ZEE) avec 40 % de l'effort pour une densité de 16,7 hameçons/km<sup>2</sup>. La seconde zone de pêche, de taille équivalente, est située autour de Tahiti (16°-20°S/ 153°-146°W) et totalise 30 % de l'effort de pêche soit une densité de 12,1 hameçons/km<sup>2</sup>.

## Rendements

L'année 2003 a été marquée par une forte baisse du rendement global qui est passé de 51 kg/100 hameçons à 37 kg/100 hameçons (- 28 %). Cette chute est principalement la conséquence des rendements en thon germon (- 34 %) et en thon obèse (- 45 %). Les rendements en thon à nageoires jaunes se sont relativement bien maintenus (+ 1 %) mais le niveau reste près de trois fois inférieur à celui de 2000. Les rendements en espèces à rostre et en espèces commerciales accessoires (mahimahi, saumon des dieux, papio, thazard et requin mako) ont en revanche progressé (respectivement + 11 % et + 13 %).

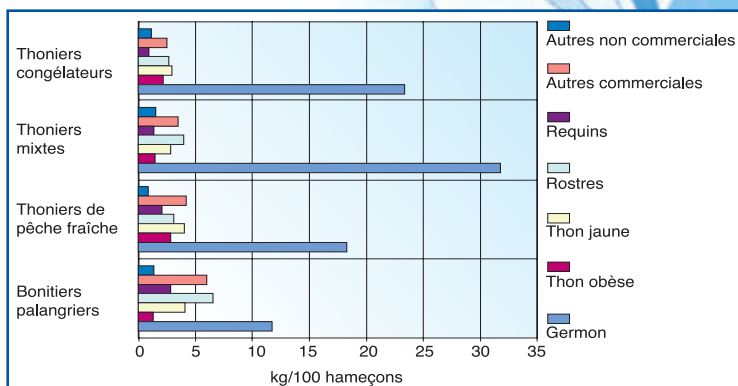
Selon les stratégies de pêche adoptées, ces tendances sont fonction de la catégorie du navire. Les thoniers congélateurs ont ainsi été les plus durement touchés avec un retrait de l'ensemble de leurs rendements qui se traduit par une baisse de leur rendement nominal de 36 %. Les thoniers de pêche fraîche ont réussi à mieux maîtriser cette chute (- 28 %) en adaptant leurs stratégies, ce qui s'est traduit par une augmentation de leurs rendements en thons à nageoires jaunes (+ 14 %), en espèces accessoires (+ 9 %) et en espèces à rostres (+ 14 %). Cette tendance se retrouve dans une moindre mesure pour les thoniers mixtes qui ont su limiter la chute de leurs rendements en thons à nageoires jaunes (- 10 %) et mieux cibler les espèces accessoires (+ 33 % pour les espèces à rostre et + 6 % pour les divers commerciales). Dans l'ensemble leur rendement nominal a diminué de 24 % mais les disparités entre ces navires sont importantes. Ce sont finalement les bonitiers palangriers qui ont été le moins touchés avec un recul de leur rendement nominal de seulement 14 %, l'absence de germon et thon obèse ayant été compensée par un accroissement du rendement en thon à nageoires jaunes (+ 23 %), en rostres (x 2) et en diverses espèces commerciales (+ 45 %).

Cette situation de pénurie a touché tout le quart sud-ouest du Pacifique où de nombreuses flottilles ont vu leurs rendements, notamment en thon germon, chuter dramatiquement au cours de l'année 2003. La pérennité des stocks n'est cependant pas remise en question et les scientifiques avancent plutôt comme cause une modification atypique des conditions océanographiques qui auraient perturbé les déplacements des thons dans le bassin du Pacifique. Il est cependant encore difficile de prévoir combien de temps cette situation durera.

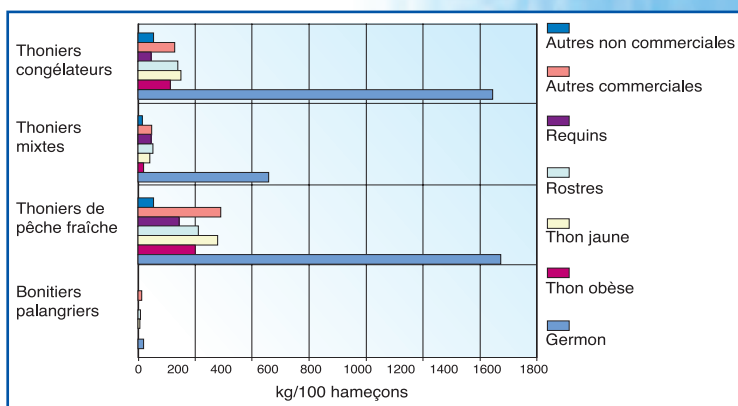
## Production

L'accroissement de la flottille et la hausse de l'effort de pêche n'ont pas pu compenser la baisse des rendements au cours de l'année si bien que la production a enregistré un recul de 12 % (871 tonnes) avec un tonnage nominal estimé à 6 530 tonnes.

Les espèces commercialisables totalisent 6 065 tonnes soit 93 % des captures totales. Malgré la chute des rendements qui s'est traduite par un recul de 711 tonnes par rapport à 2002, le thon germon domine toujours largement les captures avec 58 % de la production totale (64 % des prises commerciales). Avec un accroissement des captures de 115 tonnes, le thon à nageoires jaunes est redevenu la seconde espèce capturée avec 10 % des prises suivi par les espèces commerciales accessoires avec 9 % (+ 177 tonnes) qui



Distribution des rendements par catégorie de palangriers



Répartition des prises par catégorie de palangriers

se composent de thazard (34 %), de saumon des dieux (33 %) et de mahimahi (30 %) ainsi que des papio (3 %). Viennent ensuite les espèces à rostre avec 8 % des captures (+ 123 tonnes), composées de marlin bleu (56 %), de marlin rayé (22 %) et d'espardon (22 %), les captures de marlin noir sont anecdotiques (1 tonne). Avec un recul de 210 tonnes, le thon obèse ne représente plus que 7 % du total (soit 16 % pour les thons à chair rouge). Bien que non ciblées, les diverses espèces de requins totalisent 5 % de la production et ne sont composées que de 15 % de mako.

Les différences de rendements observées entre les catégories de palangriers se retrouvent au niveau de la production, ainsi, le thon germon qui contribue respectivement au tonnage des thoniers congélateurs et mixtes à hauteur de 66 % et 69 % ne représente que 52 % des captures des thoniers de pêche fraîche et 35 % de celles des bonitiers palangriers. Les thons à chair rouge (thon obèse et thon à nageoires jaunes) constituent 20 % des captures des thoniers de pêche fraîche, 16 % de celles des bonitiers palangriers, 14 % de celles des thoniers congélateurs et 9 % de celles des thoniers mixtes. Cette différence est encore plus significative au niveau des prises accessoires commerciales (rostres et divers) qui totalisent 37 % des captures des bonitiers palangriers contre 21 % pour les thoniers de pêche fraîche, 16 % pour les thoniers mixtes et seulement 14 % pour les thoniers congélateurs. Ces différences de composition spécifique mettent en évidence la plus forte polyvalence des thoniers de pêche fraîche par rapport aux thoniers réalisant du congelé qui, malgré un rayon d'action plus vaste, sont contraints d'orienter leurs stratégies de pêche vers la capture du thon germon. Le vieillissement de certaines de ces unités est également à prendre en compte.

I nia i na 64 pahi rava'ai : 5 poti auhopu tautai matau ha'apaiu, 37 pahi rava'ai i'a ha'ato'eto'e, 4 pahi rava'ai ha'ato'eto'e e ha'apa'ari e 18 pahi rava'ai i'a ha'apa'ari. 28% te nu'ura i muri ia fa'au hia i te matahiti 2002, tei muri te faufa'a i roaa i te matahiti 2003 (12%) i nia i te rahira'a 6530 tane i'a. I nia i te mau rahira'a i'a i tautai hia, 58% e a'ahi tari'a, 10% e a'ahi re'are'a, 8% mau haura e 7% a'ahi tatumu. I roto i te area apato'erau no te Tuamotu e te area no te Totaiete te rahira'a o te i'a i ta'i hia.

# INFORMATIONS AUX PROFESSIONNELS

## NOUVELLES COMPÉTENCES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES NAVIRES

Depuis le statut d'autonomie de février 2004, la Polynésie française est compétente en matière de sécurité des navires de moins de 160 tonneaux de jauge brute autres que ceux destinés au transport de passagers.

Une convention Etat-Polynésie française (n° 144-04 du 20 août 2004 - JOPF n° 41 du 7 octobre 2004 page 3227) permet aujourd'hui la mise en œuvre concrète de cette compétence nouvelle pour la Polynésie française.

Pour ce faire, toute demande de visite de sécurité de navire de moins de 160 tonneaux de jauge brute (visite de mise en service, visite périodique annuelle, visite spéciale...) aux fins de délivrance ou du renouvellement du permis de navigation devra être effectué auprès du :

**Service de la Navigation et des Affaires Maritimes (SNAM) Motu Uta bâtiment à côté du Port Autonome 1er étage - BP 40 187 Fare Tony Papeete**

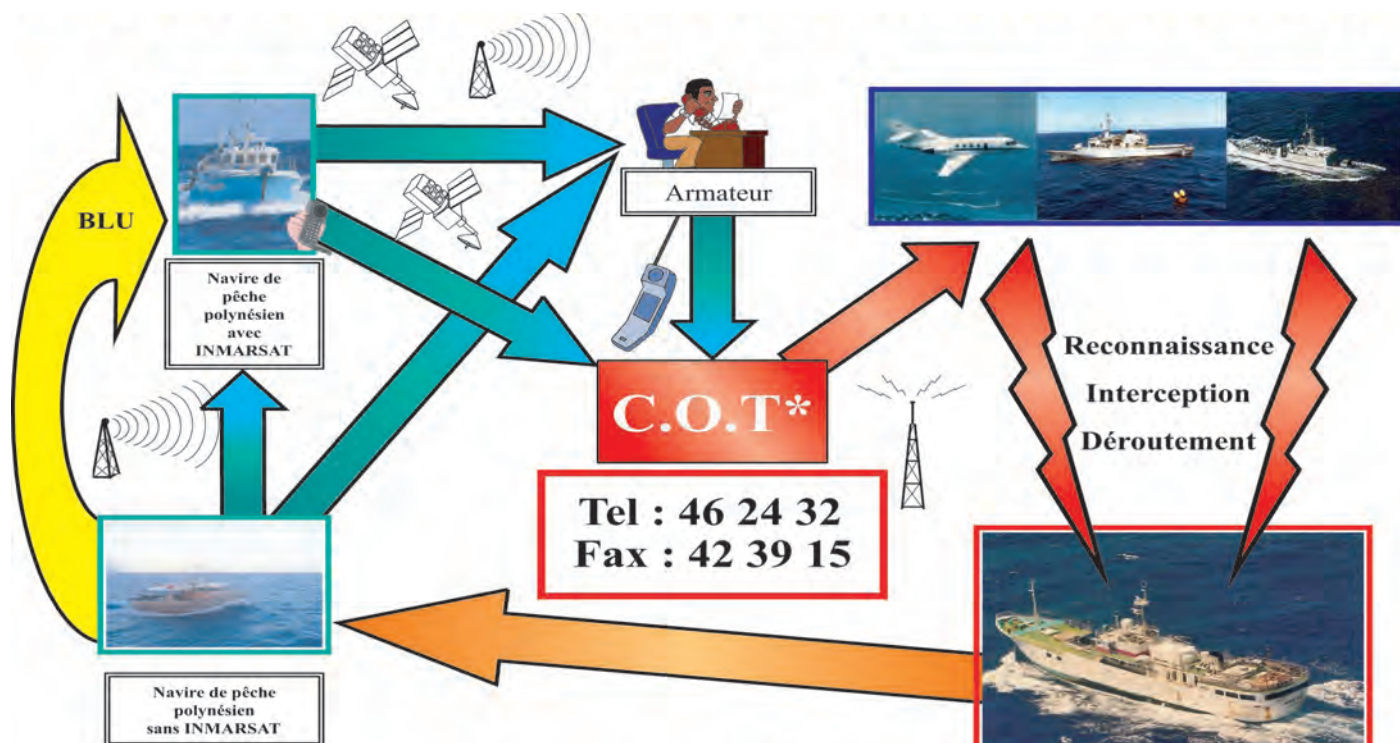
**Tel : 544 500 • Fax : 544 504**

Afin de faciliter vos démarches, mais aussi pour permettre d'établir une meilleure planification des visites pour l'ensemble des professionnels,

n'oubliez pas de contacter le SNAM au moins un mois avant la date d'échéance de votre permis de navigation.

Le SNAM est à votre disposition pour toute information complémentaire.

## COMPTE RENDU DE RENCONTRE À LA MER



\* C.O.T = centre opérationnel du Taaone - 24h/24 - 365 jours /an

Navire en fraude dans la ZEE de Polynésie française

Si vous rencontrez un navire de pêche étranger en action de pêche dans la zone économique exclusive (ZEE) de la Polynésie française, prévenez le COT par tout moyen à votre disposition. Des formulaires type de compte-rendu de rencontre à la mer sont disponibles auprès de Service de la pêche





## AVIS AUX MAREYEURS EXPORTATEURS

Dans le cadre des mesures de conservation et de gestion des thonidés, toute exportation soit en frais, soit en congelé des espèces suivantes :

- bigeye -Thunnus obesus - (tatumu) à destination des Etats Unis d'amérique et
  - bigeye - Thunnus obesus - (tatumu) et espadon - Xiphias gladius (meka) à destination de l'Union Européenne
- doit faire l'objet d'un enregistrement statistique systématique.

Concrètement, chaque exportation des espèces mentionnées doit être accompagnée de l'un des documents ci-joints.

Ces formulaires sont disponibles au service de la pêche, cellule statistiques. Une fois complétés , ces documents doivent être visés par le chef du service de la pêche. Ils doivent être joints aux documents d'exportation.

Bases juridiques :

- Pour l'union européenne : Règlement n° 1984/2003 du conseil du 8 avril 2003 instituant dans la Communauté un régime d'enregistrement statistique relatif au thon rouge, à l'espadon, au thon obèse. Publication au Journal Officiel de l'Union Européenne du 13 novembre 2003.

- Pour les USA : Resolution C-03-01 on IATTC bigeye tuna statistical document program du 24 juin 2003  
(<http://iatct.org/PDFfiles2/C-03-01%20BET%20Statistical%20Doc%20Program.pdf>)

13.11.2003 [FR] Journal officiel de l'Union européenne L 295/11

ANNEXE VI  
MODELE DE DOCUMENT STATISTIQUE CICTA THON OBÈSE

N° DOCUMENT: DOCUMENT STATISTIQUE CICTA THON OBÈSE

1. PAVILLON DU PAYS/ENTITE/ENTITE DE PÊCHE SECTION EXPORTATION:  
2. NOM DU BATEAU ET N° MATRICULE (si disponible)  
3. MADRAGUES (si applicable)  
4. LIEU D'EXPORTATION (Localité, Etat/Province, Pays/Entité/Entité de pêche)  
5. ZONE DE CAPTURE (cocher une case)  
 (a) Atlantique  (b) Pacifique  (c) Indien  
Si (a) ou (c) est coché, veuillez ne pas remplir les sections 6 et 7.  
6. DESCRIPTION DU POISSON:  
Type de produit (1)  
F/R/R RD/GG/DR/FL/OT  
Code origin (2)  
Poids net (kg)

(1) F = frais, FR = surgelé, RD = poids vif, GG = balais et sans branches, DR = poids mouillé, FL = filets  
(2) OT = autres, préciser le type de produit  
(3) Si code origin OT, décrire le type d'engin

7. CERTIFICAT DE L'EXPORTATEUR — Je certifie que l'information ci-dessus est, à ma connaissance, complète, véridique et correcte.  
Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ N° de licence (si applicable): \_\_\_\_\_  
Poids total de la cargaison: \_\_\_\_\_ kg  
Nom et poste du fonctionnaire: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ Sceau du gouvernement: \_\_\_\_\_

9. CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR — Je certifie que l'information ci-dessus est, à ma connaissance, complète, véridique et correcte.  
CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR (Pays/Entité/Entité de pêche de transit)  
Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ N° de licence (si applicable): \_\_\_\_\_  
CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR (Pays/Entité/Entité de pêche de transit)  
Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ N° de licence (si applicable): \_\_\_\_\_

Appendix

DOCUMENT NUMBER: IATTC BIGEYE TUNA RE-EXPORT CERTIFICATE

RE-EXPORT SECTION:  
1. RE-EXPORTING COUNTRY / ENTITY / FISHING ENTITY

2. POINT OF RE-EXPORT

3. DESCRIPTION OF IMPORTED FISH

Product Type(*) F/R/R	Net Weight (kg) RD/GG/DR/FL/OT	Flag country/ Entity/Fishing Entity	Date of import

4. DESCRIPTION OF FISH FOR RE-EXPORT

Product Type(*) F/R/R	Net Weight (kg) RD/GG/DR/FL/OT

\* F=FRESH, FR=Frozen, RD=Round, GG=Gilled and Gutted, DR=Dressed, FL=Filet  
OT=Other (Describe the type of product)

5. RE-EXPORTER CERTIFICATION: I certify that the above information is complete, true and correct to the best of my knowledge and belief.  
Name/Company Name: \_\_\_\_\_ Address: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ License Number (if applicable): \_\_\_\_\_

6. GOVERNMENT VALIDATION: I validate that the above information is complete, true and correct to the best of my knowledge and belief.  
Name & Title: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ Government Seal: \_\_\_\_\_

IMPORT SECTION:  
7. IMPORTER CERTIFICATION: I certify that the above information is complete, true and correct to the best of my knowledge and belief.

Importer Certification (intermediate Country / Entity / Fishing Entity)  
Name: \_\_\_\_\_ Address: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ License # (if applicable): \_\_\_\_\_  
Importer Certification (intermediate Country / Entity / Fishing Entity)  
Name: \_\_\_\_\_ Address: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ License # (if applicable): \_\_\_\_\_  
Importer Certification (intermediate Country / Entity / Fishing Entity)  
Name: \_\_\_\_\_ Address: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ License # (if applicable): \_\_\_\_\_

Final Point of Import  
City: \_\_\_\_\_ State/Province: \_\_\_\_\_ Country / Entity / Fishing Entity: \_\_\_\_\_

NOTE: If a language other than English is used in completing this form, please add the English translation on this document.

13.11.2003 [FR] Journal officiel de l'Union européenne L 295/11

ANNEXE V  
MODELE DE DOCUMENT STATISTIQUE CICTA ESPADON

N° DOCUMENT: DOCUMENT STATISTIQUE CICTA ESPADON

1. PAYS/ENTITE/ENTITE DE PÊCHE DU PAVILLON SECTION EXPORTATION:  
2. LIEU D'EXPORTATION LOCALITE  
3. ZONE DE CAPTURE (cocher une case)  
 (a) Atlantique Nord  (b) Atlantique Sud  (c) Méditerranée  (d) Pacifique  (e) Indien  
Si (a) ou (c) est coché, veuillez ne pas remplir les sections 4 et 5.  
4. DESCRIPTION DU POISSON:  
Type de produit (1)  
F/R/R RD/GG/DR/FL/OT  
Nom du bateau et matricule  
Code origin (2)  
Poids net (kg)

(1) F = frais, FR = surgelé, RD = poids vif, GG = balais et sans branches, DR = poids mouillé, FL = filets, ST = steaks, OT = autres (préciser le type de produit)  
(2) Si code origin OT, décrire le type d'engin

5. CERTIFICAT DE L'EXPORTATEUR — Pour exporter dans les pays qui ont adopté la taille minimum alternative prévue par la CICTA pour l'espèce, l'importateur doit certifier que l'importateur Atlantique respecte le poids plus de 15 kg, (33 lb) ou, s'il est segmenté, que les segments proviennent d'un poisson qui respecte l'information ci-dessus est, à mon vu et sur conviction, véridique et correcte.  
Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ N° de licence (si applicable): \_\_\_\_\_  
Poids total de la cargaison: \_\_\_\_\_ kg  
Nom et poste du fonctionnaire: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ Sceau du gouvernement: \_\_\_\_\_

7. CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR — Je certifie que l'information ci-dessus est, à ma connaissance, complète, véridique et correcte.  
CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR (Pays/Entité/Entité de pêche de transit)  
Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ N° de licence (si applicable): \_\_\_\_\_  
CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR (Pays/Entité/Entité de pêche de transit)  
Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ N° de licence (si applicable): \_\_\_\_\_  
CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR (Destination finale de la cargaison)  
Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ N° de licence (si applicable): \_\_\_\_\_

LIEU FINAL D'IMPORTATION:  
Localité: \_\_\_\_\_ Etat ou province: \_\_\_\_\_ Pays/Entité/Entité de pêche: \_\_\_\_\_

NOTE: SI CE FORMULAIRE EST REMPLI DANS UNE AUTRE LANGUE QUE L'ANGLAIS, VEUILLEZ AJOUTER LA TRADUCTION EN ANGLAIS AU PRESENT DOCUMENT.

# LA PÊCHE POLYNÉSIENNE 2003

## Production de la pêche thonière en 2003

	PÊCHE CÔTIÈRE		PÊCHE HAUTURIÈRE		Total	%
	Poti marara	Bonitiers classiques	Bonitiers palangriers	Thoniers		
Unités	235	54	5	59	353	
Jours de pêche	23 265	5 184	441	7 957	36 847	
Hameçons (milliers)			242	17631	17 873	
Germon	79	5	28	3817	3 929	47%
Bonite	435	511	1	56	1 003	12%
Thon jaune	211	69	10	611	901	11%
Rostres	104	21	16	524	665	8%
Mahimahi	270	29	8	164	471	6%
Thon obèse	2	0	3	436	441	5%
Thazard	32	4	2	153	191	2%
Autres commerciales	101	7	4	201	313	4%
Requins	0	0	7	273	280	3%
Autres non commerciales	0	0	2	214	216	3%
<b>Total flottilles</b>	<b>1 233</b>	<b>646</b>	<b>81</b>	<b>6 449</b>		
%	15%	8%	1%	77%		
<b>Total secteurs</b>	<b>1 879</b>		<b>6 530</b>		<b>8 409</b>	
%	22%		78%			
rappel 2002	1 590	711	102	7299	9 702	
Variation 2003/2002	- 8 %		- 12 %		- 13 %	

Estimée à 8 409 tonnes pour l'année 2003, la production thonière a enregistré un retrait de 1 293 tonnes (-13 %) par rapport à l'année dernière ce qui représente une diminution de la production de pratiquement 20 % sur deux ans. La pêche hauturière a été plus sévèrement touchée que la pêche côtière avec un déficit de capture de 871 tonnes (- 12 %) contre 152 tonnes (- 8 %). Les captures concernant les quatre espèces de thon majeures (bonite, thon germon, thon à nageoires jaunes et thon obèse) sont estimées pour 2003 à 6 274 tonnes ce qui ne représente que 0,3 % des captures réalisées dans le Pacifique Centre et Ouest.

## Flottille

Contrairement à la production, la flotte de pêche thonière a terminé l'année 2003 avec un bénéfice de 7 unités. Cette hausse est à mettre sur le compte de la croissance de la flottille thonière (+10 navires) qui a permis de compenser les quelques arrêts qui ont eu lieu au niveau de la pêche côtière (un bonitier et deux poti marara).

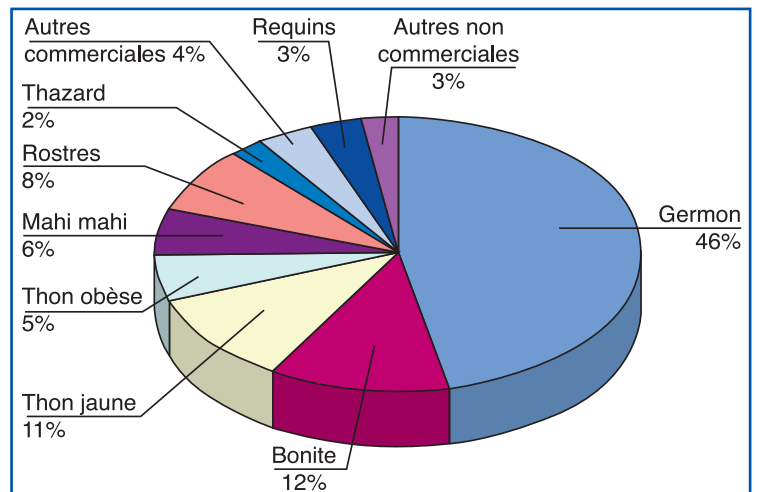
## Rendements

Dans l'ensemble, toutes les flottilles ont vu leur rendement chuter au cours de l'année 2003. C'est la flottille de bonitiers, qui avait connu la plus forte baisse de rendement en 2002, qui subit la chute la plus faible avec une diminution moyenne de l'ordre de 3 %. La baisse des rendements des poti marara est plus prononcée (- 10 %) mais c'est pour la flottille hauturière pourtant en pleine croissance que la baisse a été la plus conséquente (- 28 %). La baisse des rendements concerne avant tout le thon à nageoires jaunes et le mahimahi pour la pêche côtière et le thon germon et le thon obèse pour la pêche hauturière. Il est remarquable de constater que les rendements en thon à nageoires jaunes et en mahimahi se sont en revanche relativement bien maintenus pour la pêche hauturière. Les rendements en germon de la pêche côtière n'ont pas ou peu évolué mais dans la mesure où il s'agit d'une capture accessoire pour ces navires, cette tendance est plus délicate à interpréter. La communauté scientifique s'accorde à dire que la baisse des rendements en thon germon observée en 2003 et qui a touché toute la partie tropicale du Pacifique Sud Ouest est la conséquence de perturbations des conditions océanographiques. Il semblerait que ces modifications aient également affecté d'autres espèces et notamment le thon à nageoires jaunes voire le mahimahi qui seraient donc également moins présentes dans nos eaux. Le maintien des rendements par les thoniers est d'ailleurs principalement la conséquence d'une modification des stratégies de pêche (zone et profondeur de pêche), il est donc probable que la baisse des

rendements de la pêche côtière soit liée aux conditions environnementales et non à une surpêche ou une compétition entre les différents secteurs.

## Production par espèce

La composition spécifique de la production découle directement des évolutions de la flottille et des rendements par secteur. Ainsi, malgré une forte baisse des rendements et un recul des prises de 734 tonnes (- 16 %), le germon reste toujours la principale espèce pélagique capturée en Polynésie française avec 47 % de la production thonière totale, imputable à 98 % à la flottille hauturière. La seconde espèce, avec 12 % des prises totales, est la bonite qui provient à 94 % de la flottille côtière et termine l'année avec un déficit de 117 tonnes (- 10 %). Les captures de thon à nageoires jaunes se sont maintenues (- 1 %) et cette espèce conforte sa troisième place, talonnée par les espèces à rostres dont les captures ont augmenté de 133 tonnes (+ 25 %). Avec un recul de 210 tonnes (- 32 %), le thon obèse perd sa quatrième place au profit du mahimahi dont la production enregistre pourtant un déficit de 79 tonnes (-14 %).



Ventilation des prises totales



Gros espadon (meka) débarqué au port de pêche

Noaatu e 8409 tane i'a i tapa'ohia i te matahiti 2003, ua iti mai hoa ra 13% ia au i te matahiti 2002. Te mau pahi rava'ai na te tua tei fifi rahi, ua iti mai 12%, te mau pahi rava'ai na te pae, ua iti mai ia 8%. No te rava'ai na te tua, te a'ahi tari'a tei hau ae (47%) are'a no te rava'ai na te pae te auhopu tei hau (12%). Ua roa hia 6274 tane i'a i te matahiti 2003, e 0.3% noa ia o te mau hotu e tai'a hia i roto ia Patitifa ropu e to'o'a o te ra.

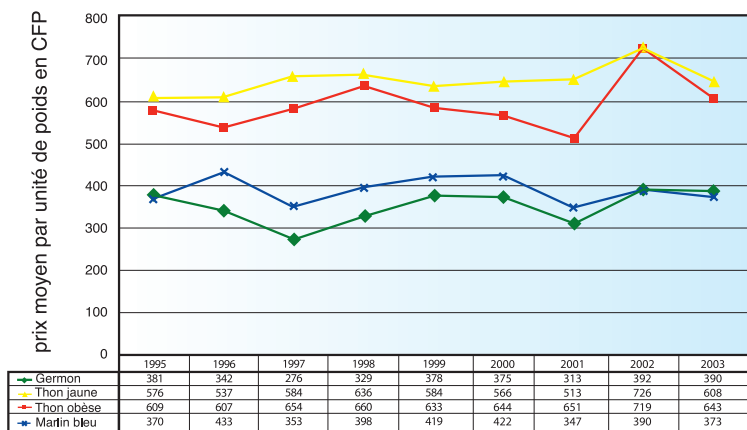


# LA DERNIÈRE DÉCENNIE

**A**près l'envolée initiée en 1997, la flottille de pêche thonière semble s'être stabilisée depuis ces deux dernières années. La flottille côtière qui avait connu un rapide essor entre 1997 et 2000 semble avoir atteint un niveau d'équilibre autour de 300 unités actives. En 10 ans les bonitiers classiques ont vu leur nombre se réduire de 44 % et ils ne représentent plus que 19 % de la flottille contre 38 % en 1994. Sur la même période, la flottille de poti marara doublait (+ 52 %) et elle totalise aujourd'hui 81 % des unités côtières. La flottille hauturière a longtemps plafonné, limitée par les sorties de navires que les nouvelles constructions avaient du mal à compenser. Il en a résulté un rajeunissement progressif de la flottille qui devrait désormais poursuivre son essor dans les années à venir.

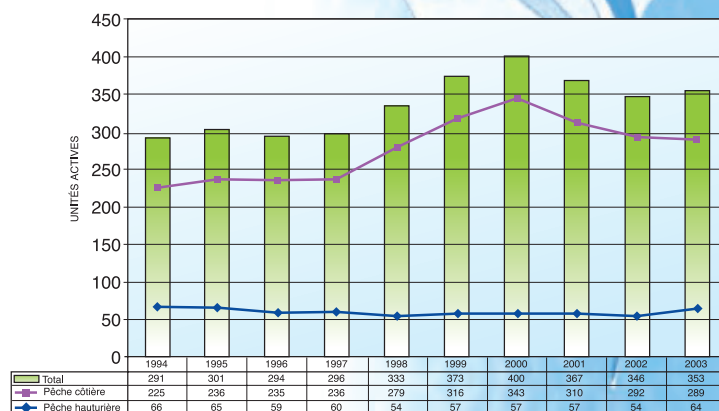
Tandis que la flottille thonière ne progressait que de 19 % sur la dernière décennie, la production a quant à elle pratiquement doublé (+ 94 %) passant de 4 334 tonnes à 8 409 tonnes avec un maximum de 10 317 tonnes en 2001. Cette augmentation de la production est essentiellement attribuable aux thoniers qui ont vu leur production individuelle passer de 40 t/navire/an à 102 t/navire/an. Cette hausse est à relativiser dans la mesure où la taille moyenne des unités a également nettement augmenté. La production des navires côtiers a en revanche peu évolué, oscillant entre 6 et 9 tonnes/navire/an sur la période. On peut cependant noter une légère tendance à la baisse, probablement imputable à la diminution du nombre de bonitiers dont la production individuelle est supérieure à celle des poti marara. Depuis 1997, l'évolution des exportations reste intimement liée à celle de la production hauturière. Avec la montée en puissance de la flottille et l'ouverture de la totalité du marché européen pour nos produits frais, l'année 2003 aurait dû voir une nette augmentation des exportations mais la chute des rendements a limité les volumes disponibles pour l'export. Les exportateurs ont par ailleurs dû faire face à une parité avec le dollar US très désavantageuse et à la concurrence du marché local plus rémunérateur et sous-approvisionné. Tant que ce contexte défavorable se maintiendra, il est peu probable que les exportations reprennent.

Paradoxalement, le déficit de l'offre sur le marché local en 2003 n'a pas engendré une inflation des prix de première vente en criée contrairement à ce qui a pu être enregistré auprès des consommateurs. Hormis la hausse durant l'année 2002, les cours des principaux poissons vendus en criée restent relativement stables depuis 1995 avec un prix moyen de 353 CFP/kg pour le thon germon, 592 CFP/kg pour le thon à nageoires jaunes, 647 CFP/kg pour le thon obèse et 390 CFP/kg pour le marlin bleu. Néanmoins, compte tenu des volumes de plus en plus faibles qui y transitent, la criée n'est plus un bon indicateur des cours du poisson.

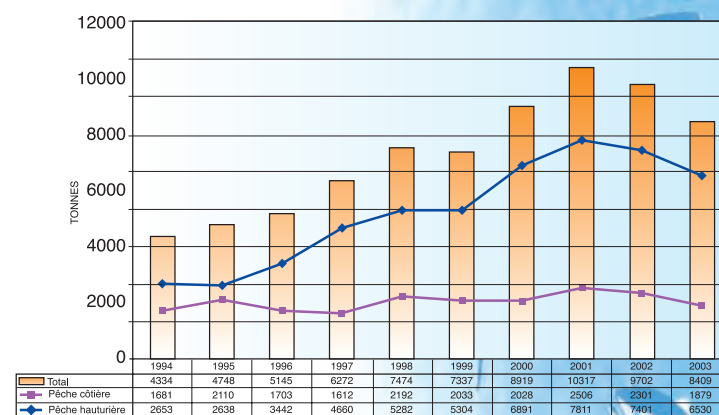


Evolution du prix des 4 principales espèces commercialisées au MIT

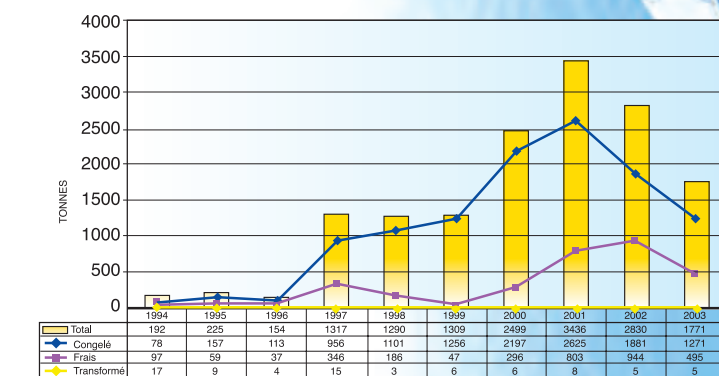
Ua ite hia hoe mahutara'a i te matahiti 1997, i muri mai ua mau noa te faito te mau pah'i rava'ai e 2 matahiti i teienei. Noaatu e ua nu'u maru noa 19%, ua tata'ipiti te faufa'a i roaa hia, mai te 4334 tane ua tae roa 8409 tane, are'a i te matahiti 2001 ua rae'a roa hia ia 10317 tane i'a. Mai te matahiti 1997, ua piri noa te faito o te mau utara'a i te faito te mau hotu i ta'i a hia.



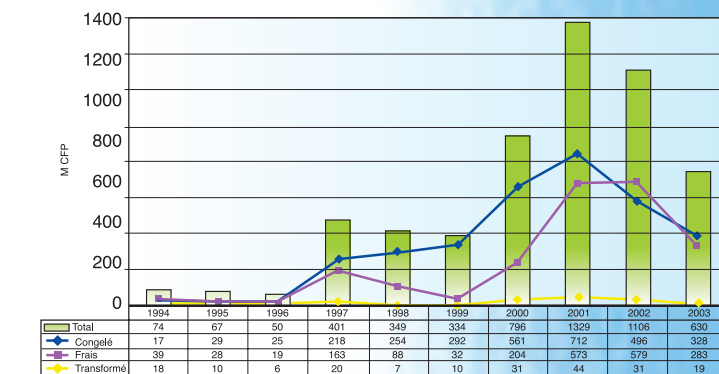
Evolution de la flottille active depuis 1994



Evolution de la production depuis 1994



Evolution des exportations de poissons (en tonnes équivalent poisson entier) depuis 1994



Evolution des exportations en valeur depuis 1994

# LA PÊCHE LAGONAIRE



La pêche lagonaire peut être définie comme l'ensemble des activités touchant à l'exploitation des ressources biologiques naturelles existant dans les lagons, sur la pente externe des récifs ou sur le littoral des îles sans récifs, jusqu'à une profondeur d'environ 100 mètres.

## Les pêcheurs

Le registre de la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) recensait 1.086 pêcheurs professionnels au début de l'année 2004. Le véritable effectif de pêcheurs professionnels, lesquels tirent l'essentiel de leurs revenus de la pêche, est probablement 2 à 3 fois supérieur dans la mesure où ce registre ne tient compte que des demandes volontaires et ne constitue pas un recensement exhaustif.

La répartition géographique des pêcheurs identifiés à la CAPL est la suivante

## Les données disponibles

Plusieurs sources de données sont disponibles : elles concernent les quantités de poisson transportées par voie maritime des îles vers Tahiti (STMA), les quantités transportées par avion des îles vers Tahiti (Air Tahiti), les ventes dans 3 marchés municipaux (Papeete, Pirae, Uturoa), et des données issues d'enquêtes réalisées par le service de la pêche dans l'archipel de la Société.

Le tableau suivant récapitule les quantités lagonaires comptabilisées dans les 3 marchés municipaux de Papeete, Pirae et Uturoa.

L'évolution des quantités lagonaires commercialisées dans les 3 marchés municipaux au cours des 20 dernières années est illustrée sur le graphe suivant. On constate globalement une décroissance régulière tant des quantités de poissons de lagon qui passent de 1.400 tonnes en 1984 à moins de 300 tonnes en 2003, que des « autres produits » constitués de crustacés (langouste, crabe, chevette) et de mollusques (pahua, ma'oa) passant de 4 à 1,7 tonne. Les petits pélagiques (ature, operu, marara) se sont quant à eux plutôt bien maintenus dans le temps.

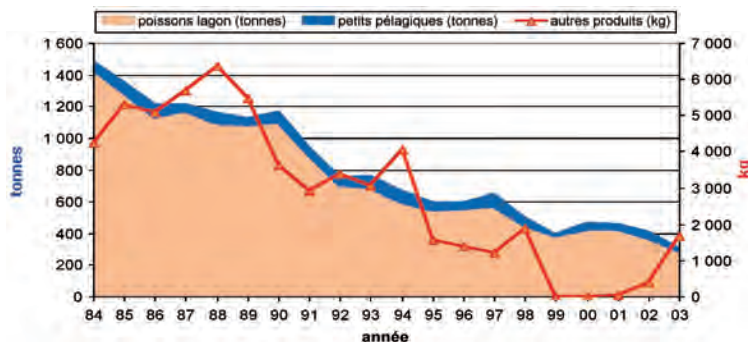
Produits	Papeete	Pirae	Uturoa*	Total
poisson lagon Tahiti	82 515			82 515
poisson lagon Moorea-Maïao	230			230
poisson lagon Raiatea-Tahaa			20 879	20 879
poisson lagon Tuamotu	157 608	8 230		165 838
filet poisson lagon Tuamotu		4 221		4 221
sous-total poisson lagon	240 353	16 672	20 879	277 904
ature	3 806		4 938	8 744
operu			3 380	3 380
sous-total petit pélagique	3 806	0	8 318	12 124
sous-total poisson	244 159	17 102	29 197	290 458
chevette	52			52
langouste	677	60		737
crabe	51			51
sous-total crustacés	780	60	0	840
pahua		623		623
maoa		207		207
sous-total mollusques	0	830	0	830
Total général	244 939	17 562	29 197	291 698

\* Mois de mars manquant

### Évolution des quantités lagonaires commercialisées dans les marchés municipaux depuis 20 ans

Le graphique suivant montre de manière irréfutable qu'il y a eu une baisse globale de la production lagonaire depuis les années 80. Mais cette baisse n'est pas aussi importante que le laisserait supposer ce graphique qui fait état d'une chute de 80% en 20 ans. En effet, les marchés municipaux ne commercialisent aujourd'hui qu'environ 25 à 30% de la production lagonaire ; les circuits de commercialisation passent aujourd'hui majoritairement par les ventes en bord de route, les ventes directes dans les

magasins, restaurants et aux particuliers, les ventes aux transformateurs de poisson (farce de poisson), etc. La baisse réelle en 20 ans se situerait plutôt aux environs de 30%.



Évolution de la production des principaux produits aquacoles polynésiens depuis 20ans (tonnes)

Les données de transport maritime et aérien des produits lagonaires pour 2003 sont résumées dans le tableau suivant ; cela concerne les quantités transportées des îles vers Tahiti.

Sources : STMA, Air Tahiti, SPE

	Australes	Iles sous le vent	Marquises	Tuamotu	Gambier	TOTAL
Transport maritime	101.3	0	0	264.6	1.3	367
Transport aérien	6	0	5	240	1	252
Complément estimé	0	30	25	400	0	455
TOTAL (arrondi)	107	30	30	905	2	1 070

La ligne « complément estimé » correspond à des correctifs des chiffres officiels issus d'enquêtes afin d'obtenir une estimation finale plus proche des quantités réelles de produits lagonaires exportées des îles vers Tahiti ; ces quantités incluent notamment les crustacés et mollusques.

Bien que la disponibilité des statistiques des produits lagonaires soit très partielle, il est possible d'estimer la production globale polynésienne aux environs de 4.300 tonnes. Cette production serait répartie ainsi :

- 3.400 tonnes de poissons lagonaires
- 700 tonnes de petits pélagiques (ature, operu)
- 200 tonnes d'autres produits (mollusques, crustacés, échinodermes, etc.) pour une valeur, départ pêcheur de l'ordre de 2 milliards FCP.

En ce qui concerne le troca et le burgau, aucune pêche n'a été organisée en 2003. Enfin, il faut savoir qu'une exploitation de poissons vivants destinés à l'export pour le marché de l'aquariophilie, a été initiée depuis 1998. En 2003, ce sont 83.301 poissons qui ont été exportés, représentant une valeur FAB de 26.6 MFCP. Il s'agit en partie de poissons collectés directement dans le lagon, et en partie de poissons issus de capture des larves sur les platiers récifaux.



Piège à poissons traditionnel de Anaa construit à partir de blocs de corail

E faito fa'ahiahia te ana'ira'a o te tautai na roto i roto i te mau matete ho'ora'a i'a o to tatou nei fenua e i roto i ta tatou imira'a faufua'a. E 4.300 tane te faito o te mau hotu rau, 3.400 tane i'a roto, 700 tane i'a mai te orare e te operu, e 200 tane ma'a huru rau mai te ina'i apu (pahua, ma'oa, fe'e), te i'a pa'a (pa'apa'a, oura miti, tiane'e) e te vai atura. Te ho'o hia nei te afara'a o teie mau hotu, are'a te tahi atu afa, no te orara'a ia. I nia i te ta'ato'ara'a o te mau hotu e ho'ohia i Porinetia nei, 10 e tae atu 15 i nia i te hanere i roto ia i te mau matete o to tatou fenua.





# L'AQUACULTURE

**S**elon la FAO, l'aquaculture consiste en l'élevage ou la culture d'organismes aquatiques dans une zone délimitée, dont les produits mis en élevage appartiennent en propre aux aquaculteurs.

En Polynésie française, on peut distinguer depuis plusieurs années 2 types classiques d'activités aquacoles : l'élevage de crustacés et l'élevage de poissons (pisciculture).

L'élevage des crustacés a démarré suite à l'introduction dans les années 70 de 3 espèces étrangères qui présentaient de meilleures performances aquacoles que nos espèces locales ; tout d'abord la grosse chevrette\* de Malaisie (*Macrobrachium rosenbergii*) puis 2 crevettes originaires d'Amérique centrale (*Litopenaeus stylirostris* et *L. vannamei*).

Pour les poissons, l'activité a débuté dans les années 80 avec l'introduction du loup tropical (*Lates calcarifer*) originaire du sud-est asiatique, puis du tilapia doré « sunfish » (*Oreochromis aureus*). L'échec relatif de la pisciculture avec le loup tropical a ré-orienté les essais sur des espèces locales dans les années 90. S'agissant initialement de poissons issus de captures de juvéniles dans le milieu naturel (carangues « pa'aihere » et picots « marava » et « pa'auara » essentiellement), dont la réussite est soumise aux aléas des captures dans des zones (récifs frangeants) où les quantités existantes ont déjà subi une forte prédation, un programme de développement visant la production de juvéniles en éclosion est activé depuis 2001 sur 2 espèces sélectionnées pour leur potentiel : le tarpon des sables « moi » (*Polydactylus sexfilis*) et le poisson-lune « paraha peu » (*Platax orbicularis*).

## Les producteurs

En 2003, les activités aquacoles n'ont été enregistrées que sur 3 îles : Tahiti, Moorea et Borabora. Dans le cadre de ce vea tautai, ne sont pas pris en compte les nombreuses activités aquacoles à but d'agrément, de consommation personnelle ou présentant de très faibles quantités.

On recensait en tout 10 exploitants producteurs dont 7 à Tahiti (Aquapac, Tahiti Aquaculture, l'association Kraken, un particulier ainsi que le service de la pêche à Tairapu-ouest ; Sopomer et Tiapari Robert à Tairapu-est), 2 à Moorea (Opunohu aquaculture et Ah Scha José) et 1 à Borabora (Borabora aquaculture). Pour leur grande majorité, les exploitations n'ont travaillé qu'une seule espèce ; les 3 exceptions étant la ferme Aquapac à Teahupoo qui a produit de la chevrette, de la crevette, du loup tropical, du sunfish et du moi, la ferme Tahiti aquaculture à Vairao qui a produit du loup tropical et des poissons lagonaires (moi, carangues et marava) et la ferme Borabora aquaculture qui a produit de la crevette, du loup tropical et du poisson de lagon (para'i).

## La production

Le tableau suivant récapitule les données globales de production par origine géographique.

Production 2003 par origine géographique

AQUACULTURE 2003	Tahiti Producteurs	kg	Moorea Producteurs	Kg	Bora Bora Producteurs	Kg	Total Producteurs	Kg
Crustacés								
Chevrette	1	215	1	300	0	0	2	515
Crevette	3	30 945	1	15 468	1	2 200	5	48 613
<b>Sous-total crustacés</b>	<b>3</b>	<b>31 160</b>	<b>2</b>	<b>15 768</b>	<b>1</b>	<b>2 200</b>	<b>6</b>	<b>49 128</b>
Poissons								
loup tropical	2	6 683	0	0	1	2 351	3	9 034
sunfish	2	1 136	0	0	0	0	2	2 000
poissons lagon	4	1 376	0	0	1	300	5	1 676
<b>Sous-total poissons</b>	<b>5</b>	<b>9 195</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2 651</b>	<b>6</b>	<b>11 846</b>
<b>Total fermes aquacoles</b>	<b>7</b>	<b>40 355</b>	<b>2</b>	<b>15 768</b>	<b>1</b>	<b>4 851</b>	<b>10</b>	<b>60 974</b>
rappel 2002	6	46 721	2	15 517	1	3 145	9	65 383
Variation 2003/2002	17%	- 14%	0%	2%	0%	54%	11%	- 7%

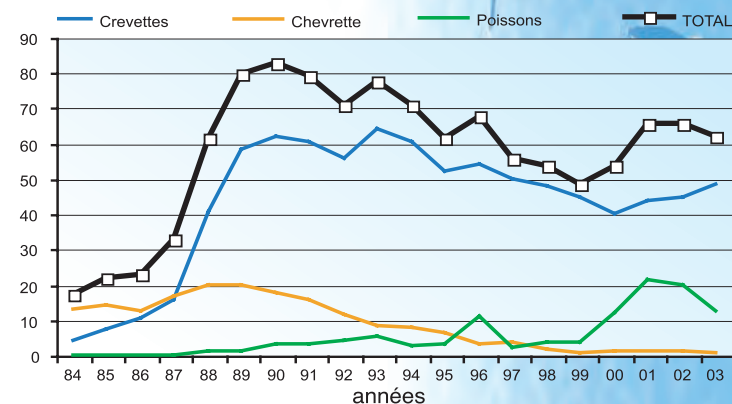
\* Chevrette = Crevette d'eau douce

Avec près de 61 tonnes, la production 2003 a globalement régressé de 7% par rapport à 2002, en raison d'une réduction de moitié de la production de loup tropical. Cette baisse globale ne doit pas occulter le fait que la production de crustacés ait progressé de 7% et celle des poissons lagonaires de 55%. La production de crustacés reste largement majoritaire avec près de 80% du tonnage global. Toutes les post-larves ont été produites par l'Écloserie Polyvalente de Taravao, affermée au gérant de la société Aquapac depuis 2002. Deux systèmes de production sont utilisés : l'élevage en bassins à terre à Tahiti et Moorea, et l'élevage d'un type nouveau encore en cours de mise au point, dans des cages flottantes mouillées dans le lagon à Borabora. La production de crevette a progressé de 9% mais celle de chevrette a chuté de près de 60%, n'atteignant désormais qu'une demi-tonne contre 20 tonnes à la fin des années 80. En ce qui concerne la crevette, et malgré une amélioration constante de la productivité des fermes, la production locale reste très insuffisante puisque nous en avons importé 286 tonnes en 2003, essentiellement de Thaïlande, pour une valeur de 220 millions FCP. Néanmoins, la qualité supérieure de nos produits justifie des niveaux de prix plus élevés que ceux des crevettes importées.

Du côté de la pisciculture, on assiste à une diminution sensible de la production de loup tropical (-50%) et un redéploiement de l'activité vers les poissons lagonaires et en particulier du moi dont des travaux de recherche sont menés par le service de la pêche au Centre océanologique du pacifique à Vairao. L'année 2003 a été marquée également par l'arrêt de la ferme Tahiti aquaculture qui était concentrée sur le loup tropical, peu porteur semble-t-il sur le marché local.

Toute la production aquacole est consommée localement.

## Historique de la production



Évolution de la production des principaux produits aquacoles polynésiens depuis 20ans (tonnes)

Alors que la production atteignait 20 tonnes il y a 20 ans, ce graphique montre clairement un net décollage de la production dès 1988 grâce à la crevette, avec un maximum atteint en 1990 avec près de 83 tonnes, suivi d'une régression progressive jusqu'en 1999 (48 tonnes) due à la baisse des productions des crustacés, puis un sursaut d'amélioration à partir de 2000 et jusqu'en 2002 à mettre à l'actif de la production des poissons et puis de nouveau une nouvelle régression en 2003 qui s'explique par la baisse de la production de loup tropical.

Ua ha'amata te fa'aapura'a hotu moana i Porinetia farani mai te mau matahiti 1970, na roto i te fa'aamura'a i te oura pape no te fenua Malaisia e e 2 oura miti no te fenua Marite ma. I te mau matahiti 1990 i ha'amata ai te fa'aamura'a o te i'a i pi'ihia « loup tropical » no te fenua Asia, i muri mai te « tilapia auro » e i muri mai to tatou nei i'a roto mai te marava, te pa'auara, te pa'aihere e te moi. Ua ra'ea hia 61 tane te mau hotu moana i roa mai i te matahiti 2003, 80 i nia i te hanere e i'a pa'a, e 20 i nia i te hanere e i'a mau ia. 48 rahira'a tane oura miti fa'aamu (crevette) tei roa mai, are'a ra te oura pape te iti noa atua ia, 0,5 tane noa. E 9 tane i roa i te i'a "ru" (loup tropical), are'a ra te i'a no te tairoto aita i ra'ea hia 2 tane. Te itehia nei i te hoe nu'uraa i te faito o te i'a fa'aamu i nia i te i'a no te tairoto. E ha'amaita'i fa'ahou atua teie tapura 'ohipa i teie mau matahiti i muri nei, no te tauturura'a ihoa i te feia fa'aamu i'a na roto i te ha'apatarā'a atu i te fanaua i'a, mai te moi e te paraha peu, ma te paturuhia e te Piha Rava'ai.

# QUELQUES RÉSULTATS DU PROGRAMME "OBSERVATEURS"

Le programme "observateurs" initié par le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SCP) a déjà été décrit dans le Ve'a Tautai n°13. Pour les pays pêcheurs, les résultats de ce programme permettront de mieux connaître les captures réelles des palangriers. Pour la communauté scientifique, des données précieuses sur la biologie des diverses espèces permettront de mieux comprendre les interactions avec les espèces ciblées (thons).

Entre octobre 2002 et septembre 2004, des embarquements ont été effectués à bord de 42 thoniers, en majorité des thoniers de pêche fraîche, pour un total de 615 jours de mer et 863 000 hameçons posés ; ce qui correspond à une couverture en terme d'hameçons de l'ordre de 3%. Les prises totales ont consisté en 15 274 poissons répartis entre 56 espèces et correspondant à une masse totale de 308 tonnes. Parmi ces 56 espèces, seules 19 espèces sont habituellement commercialisées par les palangriers alors que 37 espèces sont considérées "non commerciales", soit 2/3 des espèces totales.

Pour l'année 2003, les observations en mer ont concerné 390.000 hameçons, soit une couverture légèrement supérieure à 2% de l'effort de pêche total déployé.

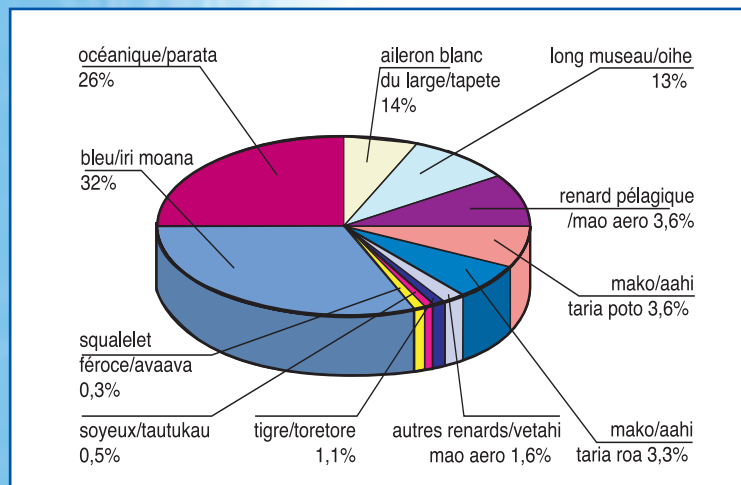
Type de prises	Ventilation par rapport aux prises totales		Ventilation par rapport aux prises de thon majeurs	
	Base de données SPE	Observateurs	Base de données SPE	Observateurs
Thons majeurs 1	72,2%	72,7%	100,0%	100,0%
Rostres commerciaux 2	2,5%	3,4%	3,4%	4,7%
Autres prises commerciales 3	11,1%	9,9%	15,3%	13,6%
Requins 4	1,8%	4,8%	2,5%	6,6%
Autres prises non commerciales 5	12,4%	9,2%	17,2%	12,7%

- 1 germon, thon jaune, thon obèse  
 2 marlins bleu, rayé, noir, espadon  
 3 thazard, mahimahi, saumon des dieux, papio, requin mako  
 4 requins hors mako  
 5 autres espèces non commerciales, consommées (voilier, lancier, barracuda, mana, bonite, uravéna, etc.)  
 ou rejetées (raie, lancette, poisson-tête, poisson savon, etc.)

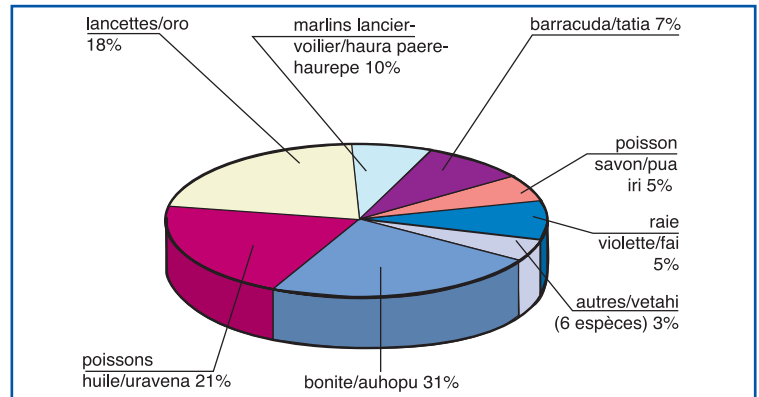
Ce tableau montre 3 choses :

- 1 - les données des observateurs pour l'ensemble des prises commerciales corroborent celles de la base de données du service de la pêche
- 2 - à l'exception des thons majeurs, les autres prises obtiennent une répartition sensiblement différente - les différences générales observées entre les données des observateurs et celles du service de la pêche tradiraient une sur-représentation des observations effectuées sur les thoniers de pêche fraîche
- 3 - les requins (hors mako) sont globalement sous-représentés dans les journaux de pêche d'un facteur 0.4

En 2003, la composition des prises accessoires et des requins est illustrée sur les 2 graphiques suivants :



Ventilation spécifique des requins (en nombre)



Ventilation des prises accessoires non commerciales (en nombre hors requins)



Un poisson rare : le poisson éventail ( Pteraclis velifera) dont seulement 2 prises ont été répertoriées en Polynésie française.

## LA RECETTE POISSON "MITO"

**Ingrédients :** Poissons lagunaires ou poissons du large • Gros sel pilé  
 Lait de coco, ail, citron, oignons verts (facultatif)

Lever les filets de poissons • Les découper en morceaux (en dés, tranches ou fines lamelles) • Bien essorer sans tordre les morceaux de poissons • Masser légèrement et bien imprégner les morceaux de poissons avec du gros sel pilé • Ajouter un filet de citron • Mettre les poissons en petits paquets dans des feuilles de « purau », les ficeler et les suspendre à l'air frais • Laisser reposer • Le consommer 24 heures après, en ajoutant, selon les goûts, du lait de coco, de l'ail, du citron et des oignons verts.

Remerciements à Véronique Kohumoetini de Ua Pou pour la recette qui est une méthode traditionnelle de conservation du poisson aux îles Marquises.

Na roto i te tahi mau tapa'opa'ora'a i roaa mai, e ite maitehia te ta'ato'ara'a o te l'a e tautai hia nei e te mau pahii tai'a a'ahi. E mau numera fa'ahiahia te reira na te feia ma'imira'a no te pae o te moana, no te ha'amaita'i atua i to ratou mararamara'a i nia iho i te a'ahi e vetahi mau i'a ato'a.





**VAIMATO**  
SOURCE DE BIEN-ÊTRE

**L'EAU POTABLE. UN BESOIN VITAL A BORD.**

**EXTRA BONUS!**  
Pour toute prise d'abonnement, contre remise de ce magazine, 2 mois d'abonnement gratuits et 3 bonbonnes gratuites\*

**VAIMATO BOUTEILLES**  
3 contenances pour les besoins de chaque équipage

1,5L 1L 0,5L

VAIMATO S.A.  
PK 50 - B.P. 16011  
98727 - PAPEARI  
TAHITI  
TÉL.: 54 79 00  
FAX : 57 94 57

\* Consigne 1500 XPF/Bonbonne. Offre valable jusqu'au 30 janvier 2005 dans la limite des stocks disponibles.

**SODIVA**  
Tahiti - Polynésie Française

**CAT**

**Votre réussite, c'est notre affaire.**



**CAT**® Marine Power

*Moteurs Marins Diesel de 180 à 9600 ch.*

Tél : (689) 50 87 00 Fax : (689) 43 54 28 cat@sodiva.pf

**POTI MARARA DE 19' A 22'**  
MOTEUR AVEC EQUIPEMENT STANDARD\*

**MERCURY**  
MerCruiser  
120 DTI - 1,7L  
PRIX PECHUR  
**1 650 000F**

**POTI MARARA DE 22' A 25'**  
MOTEUR AVEC EQUIPEMENT STANDARD\*

**YANMAR**  
4 LHAM - 240CV  
PRIX PECHUR  
**2 700 000F**

\*POWER STEERING - HELICE-FILTRE  
REMOTE CONTROL - FAISCEAUX

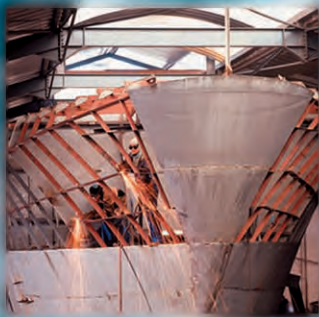
**A CHAQUE BATEAU SON MOTEUR**  
CHOISIS LE MEILLEUR POUR TON POTI

**SIN TUNG HING MARINE**  
LE CENTRE DE LA MER

Zone de la Papeava - Fare Ute ( derrière le siège Mobil ) - BP 1605/ 98713 Papeete Tahiti  
Tél.: 54 94 54 - Fax: 45 53 76 - Email : magasin.marine@sintunghing.pf



# Chantier Naval du Pacifique Sud



TOUT TYPE DE TRAVAUX DE  
TÔLERIE - CHAUDRONNERIE  
TUYAUTERIE - SOUDURE

CONSTRUCTION  
ET RÉPARATION  
DE TOUT NAVIRE OU  
BARGE EN ACIER  
DE 15 À 35 M  
DE LONG



REPRÉSENTANT LES CHANTIERS PIRIOU DE CONCARNEAU

TEL. 50 52 70 / 50 63 90 - FAX 42 78 27 - B.P. 9054 PAPEETE  
E-mail: cnps@mail.pf - Site Web : www.cnps.pf

Agent  
  
WÄRTSILÄ

  
**POLY-DIESEL**  
**ENGINS et USINAGES**

Agent  
  
WÄRTSILÄ

REPRESENTANT LES MOTEURS WARTSILA DIESEL  
EN GROUPES ELECTROGENES ET PROPULSION MARINE

**VENTE, INSTALLATION ET MAINTENANCE DE MOTEURS DIESEL  
ET GROUPES ELECTROGENES INDUSTRIELS ET MARINS,  
D'ENGINS DE MANUTENTION ET T.P.**



**USINAGE • TOURNAGE • FRAISAGE**

- Rectification vilebrequins jusqu'à 3 m
- Reconditionnement tout type de culasses
- Reconditionnement de matériels hydrauliques



Zone Industrielle de la PUNARUU - voie E  
TEL. 50 52 75 - FAX 43 53 96 - B.P. 9037 PAPEETE  
E-mail: poly@poly.pf - Site Web : www.poly-diesel.pf